Département

PAS-DE-CALAIS

Canton

BOULOGNE NORD OUEST

Commune

WIMEREUX

## REPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté - Egalité - Fraternité -----ARRETE DU MAIRE

Arrêté n°2024\_071 Feuillet n°078

ST/PR/ME

Le Maire de la Ville de WIMEREUX.

VU, le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2212-1, L 2213-1 et L 223-2 et suivants,

VU, le Code de la Sécurité Intérieure, notamment son article L 511-1,

VU, le Code Pénal,

VU. le Code de la Route

VU, l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière et les textes d'application,

CONSIDERANT, la demande de la société THAÏ CURRY à Wimereux concernant l'installation d'une benne 41 rue des Anglais du 04 au 06 mars 2024 à Wimereux,

CONSIDERANT, qu'il convient de réglementer le stationnement des véhicules et de prendre des mesures afin de faciliter le parfait déroulement de ces travaux et prévenir les accidents,

## <u>ARRETE</u>

<u>Article 1<sup>er</sup></u>: **Afin de permettre la pose d'une benne, le stationnement des véhicules sera inte**rdit, considéré comme gênant,

- sur 1 place de stationnement, le long du 41 rue des Anglais,
- du 04 mars 2024 à 08 h 00 au 06 mars 2024 à 18 h 00.

Article 2 : La société THAÏ CURRY est responsable du parfait déroulement de ces travaux.

<u>Article 3</u>: Les services techniques de la ville de Wimereux sont chargés de la mise en place et du retrait des panneaux de stationnement interdit.

<u>Article 4</u>: Les interdictions prévues au présent **arrêté ne s'appliquent pas aux véhicules de** secours, de police, de lutte contre l'incendie, des médecins et ambulances.

<u>Article 5</u>: Les contraventions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois en vigueur. Selon les articles R 417-10, R 417-12, R 325-1 à 13, R 325-32, R 417-9 à 13 du code de la route et R 610-5 du Code Pénal, les véhicules des contrevenants pourront, le cas échéant, être mis en fourrière.

.../...

<u>Article 6</u>: Monsieur le Maire de Wimereux certifie que le présent arrêté sera publié sous forme électronique sur le site internet de la ville de Wimereux, publié dans le registre réglementaire de la Commune et transmis aux intéressés.

<u>Article 7</u>: Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Commissaire Central de Police Nationale de Boulogne sur mer et MM. les gardiens de Police municipale de Wimereux sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché selon les formes habituelles.

WIMEREUX,

*Le Maire, Jean-Luc DUBAËLE* 

VU, le D.G.S.

#signature#